Assemblée Générale du dimanche 19 janvier 2003

Le président Zufferey Serge ouvre, au nom du Comité, la 135ème Assemblée Générale de la Confrérie du Corps de Dieu. Il salue cordialement tous les confrères et les remercie pour leur nombreuse participation. Ceci démontre l'intérêt que les confrères portent à notre société et aussi au plaisir que chacun éprouve à retrouver, l'espace d'une journée, un ami que l'on a plus revu depuis quelque temps, à partager la messe des défunts ainsi qu'un repas. Le Comité a atteint son but si chaque confrère repart chez lui content, heureux d'avoir passé une excellente journée.

L'Assemblée Générale a été convoquée par son secrétaire Zufferey Blaise conformément aux statuts. Les inscriptions pour le repas ont toutes été retournées dans les délais.

La liste des confrères excusés est la suivante : Zufferey Laurent, Tschopp Pascal, Frély Urbain, Zufferey Rémy, Zufferey Claude, Zufferey Joseph de Constantin, Zufferey René de C., Amacker Raphael, Elsig Gérard, Massy Pierre-Alain, Zufferey Jean-Marc, Zufferey Patrick de Bernard et Zufferey Robert de Justin.

Le Président demande à chacun un moment de recueillement à la mémoire de notre confrère Zufferey Albert, décédé le 17 juin 2002. Il nous demande également d'avoir une pensée pour les confrères qui pour des raisons de maladie n'ont pu prendre part à cette Assemblée.

Le Président nous rappelle brèvement les évènements que nous avons vécus depuis la dernière Assemblée du 20 janvier 2002.

a.) Chaque 5ans la Confrérie se permet d'organiser une sortie. Le Comité a proposé d'avancer celle prévue pour 2003 pour pouvoir visité l'Expo 02. Le 25 mai 2002 a donc eu lieu la sortie à Expo 02. Malgré le temps maussade et pluvieux, la ville de Morat est apparue aussi belle, avec ses arcades, ses églises et châteaux. Après la messe, l'apéro et le repas de midi étaient organisés au restaurant Murtenhof, le Président ne s'arrêta pas sur le repas de midi. Ce restaurant surplombait le lac de Morat et d'où l'on

pouvait apercevoir un cube rouillé. C'était le Monolithe. Puis ce voyage en bateau à travers le canal de la Broye pour arriver à Neuchâtel. A force de le supplier, il est quand même venu, le soleil. Il est arrivé en même temps que nous sur l'arteplage de Neuchâtel. Il nous a permis de visiter cette arteplage au sec. Puis l'heure du retour a sonné. Une halte au restaurant de l'Abbaye à Vétroz où une petite agape nous fut servie. Puis retour à Chippis vers 21h. Un bon moment, au rythme de chacun, une excellente journée passée dans la convivialité et l'amitié.

b.) Puis il y a eu la Fête-Dieu. A 6h30 il pleuvait des cordes. A 7h45 le Président téléphonait à Monsieur le Curé pour lui demander si la cérémonie avait bien lieu au Foulon. Monsieur le Curé a répondu d'attendre jusqu'à 8h30 pour prendre la décision. Je suis sûr qu'Il t'a entendu. La pluie a cessé. La couverture nuageuse s'est quelque peu dissipée, pour faire place à un rayon de soleil. Ainsi la cérémonie de la Fête-Dieu a pu se dérouler à l'extérieur comme à son habitude. Voilà retracé en deux mots les activités de notre confrérie.

En entrant sans plus attendre dans le vif du sujet, le Président présente l'ordre du jour comme indiqué sur la convocation soit:

1.- Lecture du protocole de l'Assemblée du 20 janvier 2002
2.- Lecture des comptes 2002
3.- Rapport des vérificateurs
4.- Cotisations 2003
5.- Admission - démission
6.- Nominations statutaires
7.- Divers

1.- Lecture du protocole de l'Assemblée du 20 janvier 2002

Le secrétaire Zufferey Blaise donne lecture du compte rendu de l'Assemblée Générale du 20 janvier 2002. Ce dernier est acceptée par l'Assemblée. Le Président tient à remercier le secrétaire pour la rédaction précise du procès-verbal.

2.- Lecture des comptes 2002

Le caissier, Rey Blaise, nous donne le résultat financier de notre société.

Total des recettes	Fr. 8'933,50
Total des dépenses	Fr. 9'376,60
Augmentation ~~Diminution~~ de fortune soit	Fr. 443,10
Fortune au 31.12.2002	Fr. 18'772.-

3.- Rapport des vérificateurs

Messieurs Frély André et Zufferey Marcellin ont pointé toutes les pièces comptables. Il en ressort que celles-ci sont tenues d'une façon conforme par le caissier. Ils tiennent à relever que le Comité, par souci d'équilibre financier, s'est acquitté de la cotisation annuelle. Ils proposent à l'Assemblée de lui donner décharge, ainsi qu'aux organes responsables. Ils le félicitent pour son excellent travail. C'est à l'unanimité que les comptes 2002 sont approuvés.
Le Président remercie le caissier pour la parfaite présentation des comptes et les vérificateurs pour leur contrôle méticuleux. Il tient à préciser que Zufferey Marcellin contrôle nos comptes depuis plus de 30 ans.

4.- Cotisations 2002

Le Comité propose de maintenir le montant de la cotisation à Fr. 50.- par membre. Une projection de budget établi par notre caissier Rey Blaise fait apparaître que le montant de la cotisation actuelle nous permet de nouer les deux bouts.

5.- Admission - démission

Le Président Zufferey Serge présente à l'Assemblée la lettre de démission du confrère Craviolini Jean-Claude. En effet, pour des raisons indépendantes de sa volonté il se voit dans l'obligation de quitter notre sympathique amicale.

6.- Nominations statutaires

Aucun changement statutaire n'étant à constater, le Président Zufferey Serge informe que dans deux ans il quittera le Comité.

7.- Divers

Etant donné qu'il se sent bien entouré, Monsieur Frély André informe qu'il continue son activité au sein de la Parade. De plus, il relève que la Parade suisse du 3ème régiment a de nouveau reporté son intérêt pour la Parade de cette année.
Le Président se fait un plaisir de relever deux faits. D'une part, Zufferey Blaise est l'heureux papa d'une fille prénommée Leah, née le 27 décembre 2002. A son épouse Sylviane, et à toute la famille, il présente les voeux de bonheur et de joie. D'autre part, Rey Blaise qui après plusieurs années de travail et d'étude, a passé brillamment en automne 2002 les examens de diplôme d'expert comptable. La Confrérie est ainsi assurée de pérennité
Il invite l'Assemblée à les féliciter par ses applaudissements.
En conclusion, le Président tient à remercier le Conseil Communal pour le subside bienvenu qu'il nous alloue, Frély André pour tout le travail et pour la mise à disposition des costumes qui mettent une note de gaieté et de couleur le jour de la Fête-Dieu, la Parade, son frère Rémy pour l'exécution du panneau selon le thème donné, l'entreprise P+E Zufferey pour le prêt du véhicule pour la préparation du reposoir, toutes les personnes qui ce jour-là nous donnent un coup de main et pour terminer ses collègues du Comité pour leur travail et leur amitié.
Il invite ensuite l'Assemblée à partager le repas annuel.

Le Président

Zufferey Serge

Le secrétaire

Zufferey Blaise